

## Chapitre 14 – Responsabilités individuelles

Dans le monde actuel, nous avons tous les mêmes besoins. Nous avons tous besoin de vivre, tous besoin de nourriture et nous avons tous besoin de la bonté de Dieu, jour après jour. Les circonstances diffèrent d'un pays à l'autre. Dans certains pays, les revenus sont plus élevés que dans d'autres mais lorsque cela est le cas, le coût de la vie est aussi beaucoup plus élevé. Les croyants aujourd'hui vivent tous dans un monde similaire et ont besoin de travailler pour subsister. Notre but est de voir quelle aide nous apporte le Nouveau Testament dans le domaine de la vie de tous les jours.

L'assemblée à Thessalonique était troublée par certains qui prétendaient leur écrire au nom de l'apôtre Paul, et disaient aux Thessaloniens que le jour du Seigneur était arrivé. En conséquence, ils pensaient que les croyants n'étaient plus concernés par les nécessités de la vie quotidienne et ils étaient troublés par tout ce que cela signifiait. Cette situation conduisit l'apôtre à leur écrire une seconde lettre. Examinons ces Ecritures en 2 Thessaloniens 3.

*« En effet, quand nous étions auprès de vous, voici ce que nous vous avons commandé : si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus ! » 2 Thessaloniens 3:10*

Ce verset indique d'une façon claire que chacun est responsable d'acquérir sa propre nourriture. En aucune manière nous sommes autorisés à attendre que d'autres, par leurs revenus, prennent en charge les besoins des autres. Chacun doit travailler pour répondre à ses propres besoins et à ceux de sa famille.

L'apôtre continue : *« certains parmi vous marchent dans le désordre : ils ne travaillent pas du tout, mais se mêlent de tout. Nous enjoignons à ceux qui agissent ainsi, et nous les exhortons dans le Seigneur Jésus Christ, de manger leur propre pain en travaillant paisiblement. » 2 Thessaloniens 3:11-12*

Ce commandement de la part de l'apôtre est fait au nom et avec l'autorité, de notre Seigneur Jésus Christ. Il établit fermement pour chaque famille et pour l'homme dans la famille, la responsabilité d'acquérir, par son propre travail, la nourriture nécessaire à sa famille.

*« Si quelqu'un n'obéit pas à notre parole, qui vous est adressée dans cette lettre, notez-le et n'ayez pas de relations avec lui, afin qu'il en ait honte » 2 Thessaloniens 3:14.*

C'est une leçon sévère à apprendre. Ce n'était pas qu'un tel homme n'avait

plus de communion avec l'assemblée devant le Seigneur mais que, socialement, il ne devait plus être fréquenté.

D'après les versets précédents, il devient clair que le produit du travail qu'effectue chaque personne est d'abord destiné à lui et à sa famille devant le Seigneur. C'est à eux de décider comment l'utiliser et les autres n'ont aucun droit de dilapider ce qui ne leur appartient pas. Il est juste aussi de s'assurer que ce revenu sera suffisant jusqu'à la prochaine rentrée d'argent et des dispositions doivent être prises dans l'intervalle. Il est également clair dans l'Écriture que chaque homme peut avoir d'autres responsabilités mais sa première responsabilité est envers sa famille, sa femme et ses enfants.

Il existe d'autres facteurs à prendre en considération :

1. Nous considérerons plus loin dans cet ouvrage ce qui revient au Seigneur et, comme croyants, nous devons Le prendre en compte.
2. L'apôtre écrit également fermement à Timothée : « *si quelqu'un n'a pas soin des siens et spécialement de ceux de sa famille, il a renié la foi et il est pire qu'un incrédule* » 1 Timothée 5:8 De tels versets devraient nous amener à réfléchir à ce que nous faisons.
3. A nouveau, dans le même chapitre, Paul indique : « *si une veuve a des enfants ou des descendants, qu'ils apprennent d'abord à montrer leur piété envers leur propre famille et à rendre à ceux dont ils descendent les soins qu'ils en ont reçus, car cela est agréable devant Dieu* » 1 Timothée 5:4. Nous trouvons là une nouvelle responsabilité requise pour celui qui travaille : répondre aux besoins de sa famille au sens large.
4. Nous devrions aussi ajouter, comme le dit l'apôtre Pierre : « *soyez hospitaliers les uns envers les autres, sans murmurer* » 1 Pierre 4:9. L'apôtre Paul le dit aussi en Romains 12:13 : « *appliquez-vous à l'hospitalité* ». Timothée et Tite sont tous les deux exhortés à ce qu'un surveillant soit caractérisé par l'hospitalité.

A chaque lecteur, nous devons dire que c'est la position de l'Écriture. Chacun de nous doit considérer sa propre position pour marcher à la lumière du Nouveau Testament.